



Remboursement redevances prestations service résidence sociale

Par **Lola24**, le **04/06/2022** à **12:20**

Bonjour, vivant dans une résidence sociale, depuis Septembre dernier la laverie en commun ne fonctionne plus.

Chaque mois nous sommes prélevé du montant de loyer ainsi que les charges.

J'aimerais savoir si il y aurait un article de loi qui me permettrait d'appuyer ma demande de remboursement des redevances des prestations services donc de la blanchisserie chaque mois qu'on paye à pratiquement 63€/mois avec le loyer au bailleur social s'il vous plaît.